

Le changement de fournisseur – Qu'est-ce que c'est?

Nous parlons de changement de fournisseur lorsqu'un domaine existe et est officiellement enregistré et qu'un transfert chez Worldsoft doit être effectué. Les domaines sont enregistrés auprès des instances compétentes selon la terminaison du domaine (par ex. pour la Suisse et le Lichtenstein, tous les domaines se terminant par .ch/.li sont enregistrés chez SWITCH). Toutes les informations du propriétaire du domaine et de l'admin-C (administrateur) figurent dans l'enregistrement.

Un transfert de domaine ne peut donc être exécuté que si vous ou votre client êtes enregistré comme propriétaire et admin-C. Lorsque les inscriptions ne concordent pas (par ex. si un Webmaster s'est inscrit comme propriétaire d'un domaine), clarifiez tout d'abord les relations de propriété avant de lancer la procédure de changement de fournisseur.

A droite vous avez la liste des plus importantes instances compétentes pour les „requêtes whois”.

Terminaison du domaine

.de
.ch/.li
.at
.info
.com
.net
.org
.biz
.uk/.co.uk
.fr
.it

Adresses Internet

www.denic.de
www.switch.ch
www.nic.at
www.afiliias.info
www.whois.com
www.whois.net
www.pir.org
www.whois.biz
www.nic.uk
www.afnic.fr
www.nic.it

La requête CC

Un transfert de domaine nécessite une „Requête CC” (CC signifie „coordination de connectivité”). Celle-ci comprend les points suivants:

1. Accord pour le changement de fournisseur d'accès
2. Résiliation du contrat chez le fournisseur actuel
3. Courrier pour changement de propriétaire. (Lorsque le propriétaire du domaine n'est pas identique avec votre client)
4. Transfert du domaine chez Worldsoft

Les formulaires nécessaires pour un transfert seront automatiquement générés lors d'une commande. Vous trouverez un formulaire vierge sur le portail de Worldsoft www.worldsoft.fr.

Comme dans cette procédure, un accord de l'actuel hébergeur est nécessaire, la requête CC peut durer jusqu'à 2 semaines. En cas de problèmes, nous vous conseillons de contacter l'hébergeur actuel.

Accord pour le changement d'hébergeur

Nous vous prions de favoriser ce formulaire à Worldsoft ET à votre hébergeur actuel.

Numéro de fax de Worldsoft: +41 (0)52 724 85 50

Informations concernant le propriétaire du (des) domaine(s) et admin-c

Entreprise: _____

Nom: _____

Rue N°: _____

Pays / NPA / Lieu: _____

Téléphone: _____

Adresse e-mail: _____

**Résiliation immédiate et accord pour le
changement d'hébergeur/ CC par Worldsoft SA**

Pour le(s) domaine(s) suivant(s): _____

Informations concernant l'hébergeur actuel

Nom de l'hébergeur actuel: _____

Rue N°: _____

Pays / NPA / Lieu: _____

Téléfax: _____

N° de client: _____

Je consens à la reprise de mon (mes) domaine(s) par Worldsoft SA et vous prie de bien vouloir accepter la requête CC et la demande de transfert de mon domaine à Worldsoft SA.

Remarque: Le transfert de domaines .info, .biz et .org nécessite le code authInfo que vous devez demander à votre hébergeur actuel.

Nom et prénom (en caractères d'imprimerie) Lieu et date

Signature du propriétaire et admin-c

Le changement de propriétaire – Pas à pas

Connectez-vous au Shop

Ouvrez votre navigateur et sur le portail www.worldsoft.fr cliquez sur le bouton « **Nom souhaité** » ou sur le site de votre agence Worldsoft puis cliquez successivement sur les boutons « **Hébergement puis COMMANDER** ».

Si vous êtes déjà client chez Worldsoft, connectez-vous à **OASIS-myAdmin**, ainsi vous n'aurez pas besoin de saisir vos coordonnées et vous éviterez ainsi de créer un doublon.

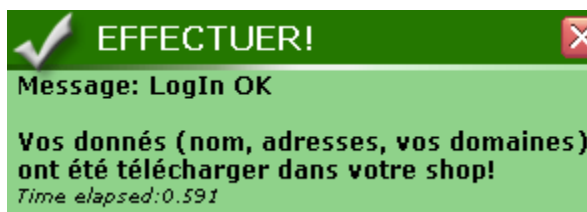
Nom souhaité

Si vous êtes déjà inscrit dans notre banque de données, veuillez vous loguer ici.
Nom d'utilisateur Mot de passe
Agence: aucune

Le système vous identifie comme client enregistré. Toutes vos coordonnées et domaines existants sont automatiquement chargés dans votre Shop.

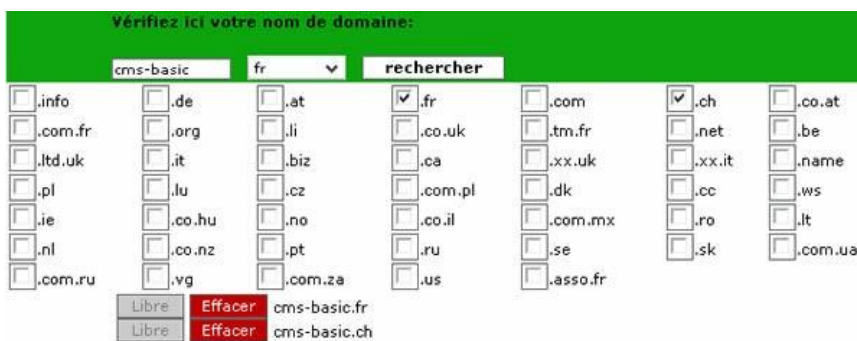
Les nouveaux clients auront la possibilité de saisir leurs coordonnées sur la prochaine page.

Client: Jean-Luc Dumont, Création (Entreprise Nr. 49888)
Agence: Jacques Charlebois, Webdesign (Agence Nr. 199999)

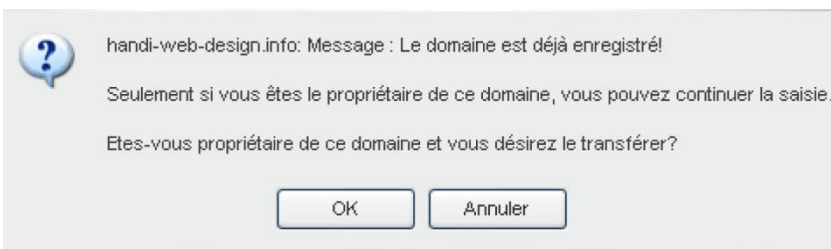


Vérifiez votre nom de domaine

Inscrivez dans le champ de texte le nom de domaine que vous souhaitez. Sélectionnez les différentes terminaisons, puis cliquez sur « **Rechercher** ».



Lorsque le domaine est déjà attribué, on vous demandera tout d'abord si vous êtes le propriétaire du domaine et si le domaine doit être transféré. Confirmez en cliquant sur „OK”.



Pour contrôler cliquez sur „whois”.



Dans la fenêtre „Whois-Information” vous avez toutes les informations sur le Statut du Domaine et vous pouvez contrôler si vous figurez bien comme propriétaire du domaine.

Si les inscriptions ne concordent pas (par ex. si un Webmaster s'est inscrit comme propriétaire d'un domaine), clarifiez tout d'abord les relations de propriété avant de lancer la procédure de changement de fournisseur.



Attribuez un produit

Attribuez maintenant un produit (CMS, Flash, Modules...) à votre domaine. Cliquez sur le bouton « **Commander** », puis choisissez dans le menu déroulant le domaine avec la terminaison désirée, puis cliquez sur « **Attribuer** »



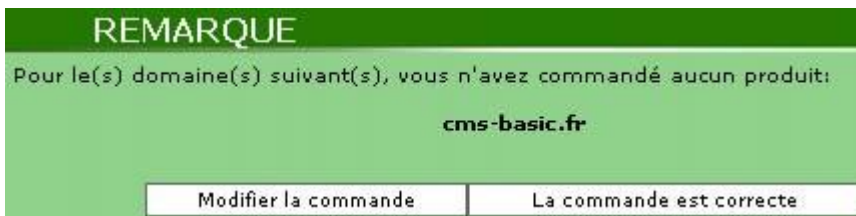
En bas de page, confirmez vos choix en

Aller plus loin pour l'aperçu de la commande - >

cliquant sur « **Aller plus loin pour l'aperçu**

de la commande ».

Si vous n'avez pas attribué un produit au domaine que vous avez choisi (par ex. si vous ne désirez enregistrer préalablement que le nom de domaine), vous obtenez une fenêtre d'alerte. Avec « **Modifier la commande** » vous retournez au Shop et avec « **La commande est correcte** » vous passez à l'étape suivante.



Contrôlez la commande

Contrôlez les produits et services commandés, sélectionnez l'intervalle de paiement désiré puis acceptez les conditions générales de ventes de Worldsoft SA.

Imprimez l'aperçu pour vos dossiers en cliquant sur le bouton en bas à gauche. En cas de débit direct, la facture vous sera envoyée à la fin du mois.

Si vous choisissez le mode de paiement contre facture, vous avez la possibilité d'imprimer la facture à la fin du processus de commande et également de payer par carte de crédit.

Cliquez ensuite sur « **Suivant** ».



Important: Faxez-nous le formulaire „Accord pour changement de fournisseur“ et si nécessaire un courrier confirmant le changement de propriétaire au numéro de fax +44 533 45 46. Résiliez votre contrat d'hébergement auprès de votre fournisseur d'accès actuel.

Dès réception du paiement nous lancerons la procédure de transfert. Si vous avez choisi le mode de paiement « par débit direct », nous lancerons immédiatement la procédure.

Worldsoft dépose une requête CC auprès des instances compétentes. Lorsque les informations sont complètes et correctes, nous vous confirmerons par e-mail après quelques jours que votre domaine a été transféré chez Worldsoft.

S'il y a des problèmes avec le transfert, nous vous conseillons d'appeler votre hébergeur actuel.

Transfert de domaines .fr

Pour l'enregistrement de domaine en .fr (ou .asso.fr) l'AFNIC requiert une preuve d'établissement de la société sur le territoire français. Cette preuve est matérialisée par un numéro appelé SIRENE ou SIRET qui doit être fourni par le propriétaire du domaine. Nous vous prions donc de nous adresser cette information.

Une fois en possession de ce numéro, nos services enregistreront la demande de transfert auprès de l'AFNIC. En cas d'erreur le transfert sera refusé et nous vous contacterons pour les informations complémentaires ou corrections.

La procédure de transfert adresse un e-mail à l'hébergeur actuel qui a 2 semaines pour accepter le transfert ou s'y opposer. En cas de non-réponse, le domaine est transféré.

Donc un domaine peut être transféré en 1 à 2 jours s'il y a une réponse immédiate de l'ancien hébergeur, ou peut durer 2 semaines et plus si non réponse. En cas d'opposition, le propriétaire doit clarifier la situation avec l'hébergeur actuel. Selon les cas une nouvelle procédure de transfert sera lancée.

Transfert de domaines .info, .biz et .org

Vous devez nous fournir un mot de passe, le fameux AUTHINFO, qui doit être demandé auprès de l'hébergeur actuel. L'AUTHINFO est un code de 6-8 chiffres et nous ne sommes autorisés à lancer le transfert que si nous sommes en possession de celui-ci.

Dès que vous avez reçu ce code, vous pouvez nous le faxer avec l'accord pour le changement de fournisseur d'accès. Vous trouverez un formulaire vierge sur le portail de Worldsoft www.worldsoft.fr.

Transfert de domaines .com et .net

Un changement d'hébergeur ne peut intervenir que 60 jours après le premier enregistrement. Dès réception de l'accord pour le changement de fournisseur d'accès, nous déposons une requête de transfert. Le propriétaire du domaine et l'hébergeur actuel reçoivent un e-mail de l'instance d'enregistrement.

Dans cet e-mail figurent deux liens, l'un pour l'acceptation et l'autre pour refus du transfert. Le propriétaire du domaine doit répondre dans les 5 prochains jours ouvrables. Si le propriétaire du domaine ne réagit pas, cela sera automatiquement interprété comme une acceptation et le domaine sera transféré à Worldsoft.

Nous insistons particulièrement sur la réception de cet e-mail et il est primordial que les adresses e-mail soient encore actives. Faute de quoi les e-mails ne peuvent être réceptionnés et le transfert n'aura pas lieu.

Une nouvelle demande ne peut être déposée qu'au minimum 60 jours après l'échec d'un transfert.

Transfert de domaines .ch et .li

Ce n'est en réalité pas un transfert réel, car les domaines ne peuvent être enregistrés et administrés que par SWITCH. Seuls les informations techniques et les noms du propriétaire du domaine et de l'hébergeur seront modifiés. Ces modifications seront requises dès réception de l'accord pour le changement de fournisseur d'accès, car il est impératif que le propriétaire du domaine donne son accord.

Lorsque la procédure est lancée, le propriétaire reçoit un e-mail ou un fax à l'adresse mentionnée sur l'enregistrement actuel. Le propriétaire doit impérativement reconfrmer.

Il arrive fréquemment que l'adresse e-mail enregistrée chez SWITCH ne soit plus active. Nous vous prions dès lors de la contrôler et au besoin d'informer SWITCH de la nouvelle adresse.

Cette procédure est aussi valable pour les domaines qui sont enregistrés chez SWITCH et qui ne sont pas ACTIVÉS!